

PROJET ÉOLIEN DU PLATEAU DU VEXIN

LETTRE D'INFORMATION

N°1



ÉDITO

« Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2020, Terre et Lac Conseil étudie la faisabilité de développer un projet éolien sur les communes de Mainneville, Sancourt et Longchamps.

L'objectif premier du projet éolien du Plateau du Vexin est de participer à l'effort collectif et d'atteindre les objectifs – tant nationaux que régionaux – en matière de déploiement des énergies renouvelables.

Mais pour que transition énergétique rime avec développement local, nous souhaitons faire du futur parc éolien un projet bénéfique à tous !

Pour y parvenir, nous accompagnerons les études de faisabilité du projet d'une démarche de concertation et d'information.

Cette dynamique d'écoute s'est amorcée à l'été 2020 par la réalisation d'une étude des perceptions, suite à laquelle de premiers échanges ont permis de préciser les positionnements des communes et de partager les enjeux territoriaux à prendre en compte pour aboutir à un projet pleinement intégré dans son environnement.

Nous poursuivrons cette dynamique durant toute la durée des études afin de recueillir vos avis et suggestions, tout en vous informant pas à pas de l'avancée du projet.

A cet effet, de prochaines lettres d'information vous parviendront régulièrement et une plateforme collaborative a d'ores et déjà été créée pour vous tenir informés des actualités du projet et répondre à vos questions :

www.projeteolien-plateauduvexin.fr

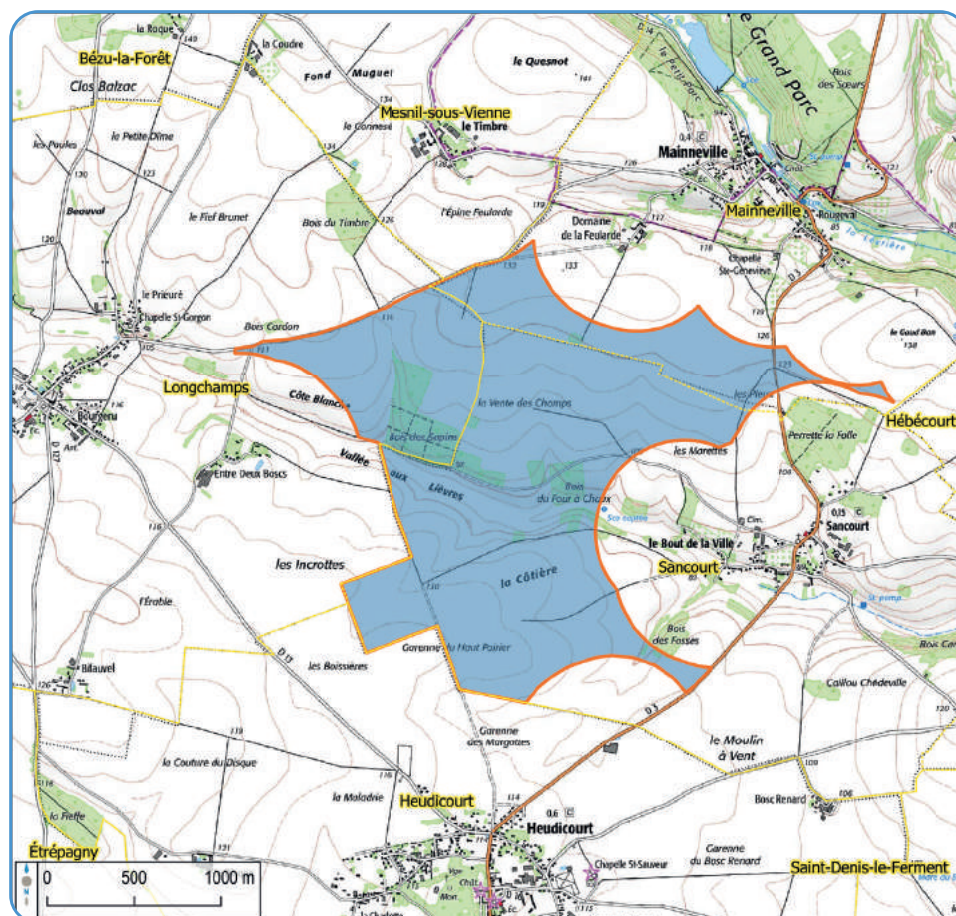
Nous vous souhaitons bonne lecture de cette première lettre !»

Maël MERALLI-BALLOU,
Chef de projet éolien
Terre et Lac Conseil



LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE DU PROJET (ZIP) :

Le projet éolien du Plateau du Vexin actuellement en phase d'étude, se situe sur les communes Mainneville, Sancourt et Longchamps.



LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :



TERRE ET LAC CONSEIL : LE DÉVELOPPEUR DU PROJET

Terre et Lac Conseil, créée en 2012, est une entreprise de conseil. Elle assiste ses clients dans la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables.

La société Terre et Lac Conseil concentre son activité sur la conception, le financement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques et éoliennes.

Plus d'informations : conseil.terreetlac.com

QUELLES SONT LES 7 GRANDES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET ÉOLIEN ?

1. IDENTIFICATION
d'un site



2. PHASE DE CONCEPTION
différentes études sont menées en parallèle de la démarche de concertation
(12 à 18 mois)

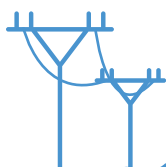
3. PHASE D'INSTRUCTION
le dossier est déposé en préfecture et une enquête publique est lancée avant la délibération du préfet
(11 mois minimum)

4. PRÉPARATION DU CHANTIER
le contrat de vente d'électricité, le raccordement et le plan de financement sont étudiés

5. CONSTRUCTION ET RACCORDEMENT
au réseau électrique
(12 mois en moyenne)

6. EXPLOITATION ET MAINTENANCE
du parc éolien
(25 ans)

7. DÉMANTÈLEMENT OU RÉÉQUIPEMENT



LES DIFFÉRENTES ÉTUDES D'IMPACTS

Il existe différents types d'études :



Étude des vents
Dès mai 2021



Étude acoustique
Dès sept. 2021



Étude paysagère
Dès fév. 2021



Étude écologique
Dès janv. 2021

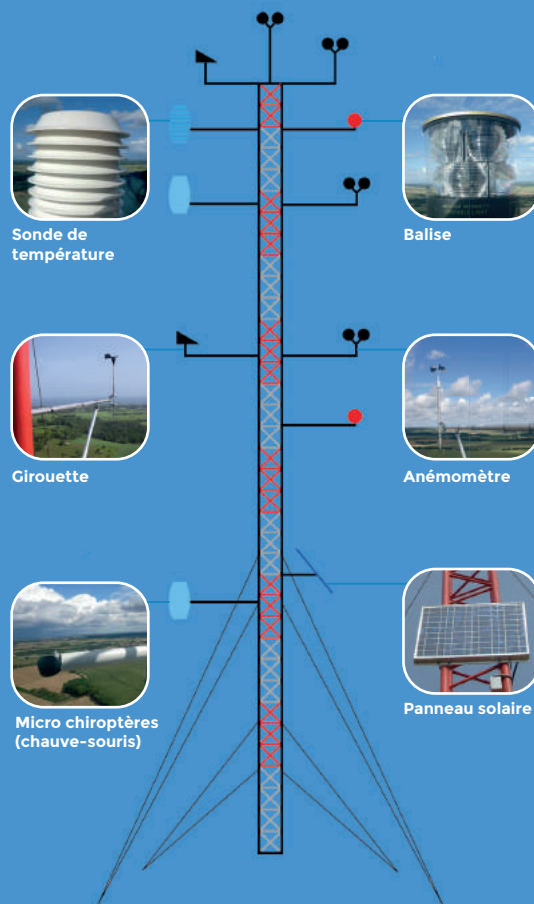
ZOOM SUR L'ÉTUDE DE VENT

En mai 2021 le mât de mesure sera installé sur la commune de Sancourt.

À QUOI SERT UN MÂT DE MESURE ?

Dans le cadre du développement d'un projet éolien, le mât de mesure est indispensable : il permet de quantifier, la vitesse, et la direction des vents. Des micros seront installés sur le mât à différentes hauteurs pour évaluer finement l'activité des chauves-souris pendant le cycle biologique.

Les données collectées permettront également à Terre et Lac de définir l'inter-distance et le gabarit des futures éoliennes.



UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION ET D'INFORMATION POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

La concertation est une étape importante pour Terre et Lac Conseil dans la réalisation d'un projet éolien, et nous souhaitons à cet effet associer une pluralité d'acteurs à la réflexion collective.

Dès le lancement de notre étude des perceptions à l'été 2020, nous avons identifié un besoin d'information et de transparence autour du projet : par des Lettres d'information régulières et la mise en place d'un site web, nous espérons répondre à cette demande que vous nous avez partagée.

L'étude des perceptions avait par ailleurs permis de souligner un certain nombre d'enjeux locaux, qu'il s'agisse d'intégration du projet dans le paysage, de retombées économiques ou encore de protection écologique, en lien notamment avec la Vallée de la Lévrrière.

Des rencontres seront organisées cette année pour travailler ces points clés, ainsi que pour vous informer, répondre à vos questions et recueillir vos avis et suggestions.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre de l'étude écologique, des inventaires sont menés sur la faune et en particulier sur les chauves-souris.

En hiver, elles dorment dans des cavités, des caves... A partir de mai, les femelles se regroupent dans des greniers, des bâtiments, sous les toitures... pour donner naissance à leur jeune.

Peut-être avez-vous des chauves-souris chez vous ou connaissez-vous des lieux où elles sont présentes en hiver ou en été ?

Si c'est le cas, merci de contacter le
BUREAU D'ÉTUDES FAUNA FLORA : 02 35 23 71 04 ou faunaflora@faunaflora.fr